

# Les Infos de Base

Mercredi 8 février 2012  
volume 15, numéro 6  
ISSN 1492-0670

## Dans ce numéro

### 1 État de la publication

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

### 2 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Canada*

Gaudet Éditeur Ltée  
5278 rue Nantel  
Saint-Hubert QC J3Y 9A7  
514/893-2526 (téléphone)  
1-800/481-8702 (no sans frais)  
450/443-3642 (télécopieur)  
[info@gaudet.qc.ca](mailto:info@gaudet.qc.ca)  
<http://www.gaudet.qc.ca/>



**GAUDET**  
ÉDITEUR LTÉE

## État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 6 du 8 février 2012.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 8 février 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 6 du 8 février 2012, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 5 du 4 février 2012.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 23 février 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *G.O.Q.*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 1 du 4 janvier 2012, et de la *G.O.Q.*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 3 du 21 janvier 2012.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2011.

L'*Infobase Lois du Canada*, et la *Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie III, n° 2 du 16 janvier 2012 et à la *Gaz. Can.*, Partie II, fascicule n° 3 du 1<sup>er</sup> février 2012.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> février 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Canada* et la *Regulations of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 3 du 1<sup>er</sup> février 2012.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> février 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2011.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 21 janvier 2012.

Le *Droit des petites sociétés par actions — Accès aux règles et formulaires* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 17 décembre 2011.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 21 janvier 2012 et contient maintenant quelque 8 112 termes ou mots de renvoi pertinents.

Le *Code de procédure des assemblées (pour présidents et secrétaires)* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 17 décembre 2011.

Le *Droit des associations non personnalisées (contrats d'association)* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 17 décembre 2011.

## Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

*Règlement sur la signature de certains actes, documents ou écrits de l'Agence du revenu du Québec*, [R.R.Q., c. **A-7.003**, A.M. 2012 du 20-01-12, (2012) 144 G.O. 2, 745], nouveau.

*Règlement sur les zones d'exploitation contrôlée de pêche au saumon*, [R.R.Q., c. **C-61.1**, r. 79], aa. 16, 17.

*Avis d'indexation des tarifs exigibles pour l'année 2012*, Avis, (2012) 144 G.O. 1, 189.

*Règlement sur les droits exigibles des producteurs forestiers reconnus*, [R.R.Q., c. **F-4.1**, r. 4], aa. 1-4.

*Avis d'indexation des tarifs exigibles pour l'année 2012*, Avis, (2012) 144 G.O. 1, 189.

*Règlement sur les permis de mesureurs de bois*, [R.R.Q., c. **M-12.1**, r. 1], aa. 5, 7-9.

*Avis d'indexation des tarifs exigibles pour l'année 2012*, Avis, (2012) 144 G.O. 1, 189.

*Règlement sur les quotas des producteurs d'oeufs de consommation du Québec*, [R.R.Q., c. **M-35.1**, r. 239], aa. 72, 92.9-92.15, 120.2, ann. 7.1.

*Règlement modifiant le Règlement sur les quotas des producteurs d'oeufs de consommation du Québec*, Décision 9820 du 20-01-12, (2012) 144 G.O. 2, 773, aa. 1-4.

*Règlement sur les frais exigibles lors du transfert de l'administration d'une terre*, [R.R.Q., c. **T-8.1**, r. 4], a. 2.

*Avis d'indexation des tarifs exigibles pour l'année 2012*, Avis, (2012) 144 G.O. 1, 189.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

*Aucune modification cette semaine.*

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

*Loi sur l'aéronautique*, L.R.C. 1985, ch.

2

### A-2.

*Règlement sur les redevances des services aéronautiques*, DORS/85-414, ann. I, IV, VI.

*Règlement correctif visant le Règlement sur les redevances des services aéronautiques*, DORS/2012-3 du 20-01-12, (2012) 146 Gaz. Can. II, 239, aa. 1-3.

*Loi sur les offices des produits agricoles*, L.R.C. 1985, ch. **F-4.**

*Règlement de 1986 de l'Office canadien de commercialisation des oeufs sur le contingentement*, DORS/86-8, ann. 1, 2.

*Règlement modifiant le Règlement de 1986 de l'Office canadien de commercialisation des oeufs sur le contingentement*, DORS/2011-331 du 29-12-11, (2012) 146 Gaz. Can. II, 228, a. 1;

*Règlement modifiant le Règlement de 1986 de l'Office canadien de commercialisation des oeufs sur le contingentement*, DORS/2011-332 du 29-12-11, (2012) 146 Gaz. Can. II, 231, a. 1.

*Ordonnance sur les redevances à payer pour la commercialisation des poulets au Canada*, DORS/2002-35, a. 3.

*Ordonnance modifiant l'Ordonnance sur les redevances à payer pour la commercialisation des poulets au Canada*, DORS/2012-2 du 19-01-12, (2012) 146 Gaz. Can. II, 237, a. 1.

*Loi sur la radiodiffusion*, L.C. **1991, ch. 11.**

*Règlement sur la distribution de radiodiffusion*, DORS/97-555, a. 27.

*Règlement modifiant le Règlement sur la distribution de radiodiffusion*, DORS/2012-4 du 23-01-12, (2012) 146 Gaz. Can. II, 242, a. 1.

*Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)*, L.C. **1999, ch. 33.**

*Règlement sur les émissions des moteurs hors route à allumage par compression*, DORS/2005-32, aa. 1, 2.1, 5, 6, intertitre précédant l'article 7, 7, 8, 8.1, 9, 10, 10.1, 11, 11.1, 12, 13-14, intertitre précédant l'article 15, 15, 15.1, intertitre précédant l'article 16, 16, 17-18, 19, 20, 21, 23, 24, 25, 26, ann. 1, 2.

*Règlement modifiant le Règlement sur les émissions des moteurs hors route à allumage par compression*, DORS/2011-261 du 17-11-

11, (2011) 145 Gaz. Can. II, 2454, aa. 1-25, 26 (partie).

*Loi sur l'emploi dans la fonction publique*, L.C. **2003, ch. 22, art. 12 et 13.**

*Règlement sur la nomination de femmes au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (programme d'équité en matière d'emploi)*, DORS/94-334, abrogé.

*Règlement abrogeant le Règlement sur la nomination de femmes au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (programme d'équité en matière d'emploi)*, DORS/2012-1 du 19-01-12, (2012) 146 Gaz. Can. II, 234, a. 1.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.